

Des étudiants de l'INSA, à Bourges, remportent le grand prix régional Créa campus grâce à un short innovant



De gauche à droite : Corentin Herry, Simon Larochette, Jean-Loup Guerrin, Clément Vion-Delphin et Julien Maurel. Photo fournie par Clément Vion-Delphin © Agence BOURGES

Quatre étudiants de l'école d'ingénieur de l'INSA ont remporté pour la première fois le grand prix régional du concours Créa Campus de création d'entreprises.

Vous ne savez pas où mettre vos clés et votre gourde lorsque vous partez courir ? Clément Vion-Delphin, Corentin Herry, Simon Larochette et Julien Maurel, quatre étudiants de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) du campus de Bourges ont trouvé la solution. Un short innovant tout en un qui vous permet de transporter vos affaires personnelles sans sac à dos.

Sensibiliser à l'entrepreneuriat

[Visualiser l'article](#)

Le projet Run'innovation de ces quatre étudiants a remporté le grand prix régional Créa Campus. Ce concours annuel organisé par l'organisme régional Pépité Centre Val de Loire récompense des projets de création d'une entreprise fictive ou réelle.

Le but : sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat. Run'innovation a été sélectionné parmi 192 autres projets. Les participants sont jugés sur trois critères : l'innovation, la qualité du dossier rendu et le professionnalisme du business plan présenté à l'oral. Ces étudiants en dernière année d'école d'ingénieur ont donc monté leur entreprise de A à Z, de l'idée à la conception en passant par le développement. « Il fallait que notre idée soit viable techniquement mais aussi commercialement » explique Clément Vion-Delphin, le chef de projet.



De gauche à droite : Corentin Herry, Simon Larochette, Jean-Loup Guerrin, Clément Vion-Delphin et Julien Maurel. Photo fournie par Clément Vion-Delphin

Travailler en équipe

De septembre à janvier, ils ont travaillé sur ce projet sous le suivi de leurs deux référents : Hervé Duclos, enseignant et Jean-Loup Guerrin, de l'association Égée. « Cette expérience nous a permis de nous intéresser



[Visualiser l'article](#)

à des domaines d'activité qu'on ne connaissait pas bien, d'apprendre à travailler en équipe et de prendre confiance en nous » s'enthousiasme Clément. Les quatre vainqueurs ont remporté 5 000 euros du Conseil régional. Mais qu'en est-il du short ? « Au début, on pensait vraiment que c'était juste un projet mais on y a mis tellement d'énergie et de plaisir qu'aujourd'hui on réfléchit à aller plus loin ».